DISTRIBUTION SPATIALE DE L'ENTREPRENEURIAT VERT À CONAKRY ET KINDIA EN GUINÉE

SPATIAL DISTRIBUTION OF GREEN ENTREPRENEURSHIP IN CONAKRY AND KINDIA, GUINEA

N'gnonnissè Mèdéhouénou TOSSOU
Université Mercure International, Conakry, Guinée, nmentos@yahoo.fr
Aly David MILLIMOUNO
Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest, Unité Université Conakry, Guinée, davidmillimouno46@gmail.com
Auteur correspondant : nmentos@yahoo.fr, +224 627 13 28 37

Résumé

L'entrepreneuriat vert répond aux défis environnementaux et économiques de l'Afrique de l'Ouest. Son développement varie toutefois selon les territoires. En Guinée, Conakry, la capitale, et Kindia, ville chef-lieu de région, présentent des configurations contrastées. Elles laissent supposer des disparités de développement des entreprises vertes. Cet article analyse la distribution spatiale de l'entrepreneuriat vert dans ces deux villes afin d'en apprécier les disparités. L'étude repose sur une enquête mixte à dominante quantitative, menée par questionnaire auprès de 30 acteurs, dont 25 à Conakry et 5 à Kindia. Ces acteurs sont des entrepreneurs, des institutions publiques, des partenaires techniques et financiers et des ONG. Ils ont été géolocalisés par GPS. Les données ont été traitées par statistiques descriptives, analyse thématique et analyse spatiale. À Conakry, les acteurs sont répartis dans un rayon d'environ 38 km autour du centre-ville de référence, avec plusieurs pôles. À Kindia, ils sont regroupés dans un rayon d'environ 5 km autour d'un pôle principal. Le financement et la sensibilisation environnementale sont les contraintes les plus citées, par plus de 95 % des répondants. Le manque de compétences est mentionné par 80 % des acteurs à Kindia, contre 54,5 % à Conakry. Si 80 % des répondants déclarent connaître les autres acteurs, 63,3 % jugent la coordination faible ou très faible (80 % à Kindia, 60 % à Conakry). Ces résultats appellent un appui adapté à chaque territoire.

Mots-clés : Entreprises vertes, distribution spatiale, disparités, Guinée, entrepreneuriat vert

Abstract

Green entrepreneurship responds to environmental and economic challenges in West Africa, but its development varies across territories. In Guinea, Conakry, the capital, and Kindia, a regional capital city, display contrasting configurations. They suggest disparities in the development of green enterprises. This article analyzes the spatial distribution of green entrepreneurship in these two cities in order to assess these disparities. The study relies on a mixed-method survey with a quantitative emphasis, conducted by questionnaire among 30 actors, 25 in Conakry and 5 in Kindia. These actors are entrepreneurs, public institutions, technical and financial partners, and NGOs. They were georeferenced by GPS. Data were processed using descriptive statistics, thematic analysis, and spatial analysis. In Conakry, actors are spread within a radius of about 38 km around the reference city center, with several clusters. In Kindia, they are grouped within a radius of about 5 km around a main center. Financing and environmental awareness are the most frequently cited constraints, reported by more than 95% of respondents. Skills shortages are reported by 80% of actors in Kindia, compared with 54.5% in Conakry. Although 80% of respondents are aware of other actors, 63.3% rate coordination as weak or very weak. This concern is more common in Kindia (80%) than in Conakry (60%). These differences highlight the need for support adapted to local conditions.

Keywords : Green enterprises, spatial distribution, disparities, Guinea, green entrepreneurship

Introduction

Les enjeux environnementaux pèsent de plus en plus sur les choix de développement des pays du Sud. En Guinée, la dégradation des ressources naturelles et l'exposition aux aléas climatiques renforcent la nécessité d'une transition vers des modèles économiques plus durables. Les inondations ont ainsi affecté 132 496 personnes en 2024 (République de Guinée, 2025b, p. 12). Le stress hydrique demeure également élevé dans une large partie du territoire durant la saison sèche (République de Guinée, 2025b, p. 13).

Dans ce contexte, l'entrepreneuriat vert apparaît comme une réponse potentielle aux défis environnementaux et économiques. Il désigne une activité économique dont la finalité environnementale précède la logique marchande (M. SCHAPER, 2002, p. 28). Cette notion recoupe une pluralité de termes proches (éco-entrepreneuriat, entrepreneuriat environnemental, entrepreneuriat durable ou écologique) qui traduit un champ de recherche encore en construction (M. NADI et A. ELABJANI, 2019, p. 3). Son développement reste néanmoins contraint par l'informalité, les difficultés d'accès au financement et la faiblesse des dispositifs d'accompagnement. Ces contraintes affectent particulièrement les petites structures (P. BILIVOGUI et L. WENFANG, 2022, p. 9). Les dispositifs d'appui existants en Guinée, tels que l'Agence de promotion des investissements privés (APIP), la Bourse de sous-traitance et de partenariat (BSTP) et les Centres d'autonomisation et d'entrepreneuriat des femmes (CAEF), s'adressent en effet davantage aux petites et moyennes entreprises en général qu'aux initiatives vertes (M. KOROPOGUI, 2024, p. 38).

Ces contraintes présentent toutefois des variations spatiales. Le développement des activités entrepreneuriales dépend notamment de l'accès aux ressources, aux infrastructures, aux marchés et aux réseaux d'acteurs (P.-N. DENIEUIL, 2008, p. 118). M. LYOUBI (2019, p. 7) souligne à cet égard que les écosystèmes d'entrepreneuriat vert en Afrique francophone demeurent fragmentés, faute d'une définition claire des rôles entre acteurs et d'une synergie suffisante entre le gouvernement et le secteur privé. À une autre échelle, J. BONNET et *al.* (2019, p. 12) montrent, à partir d'une régression géographiquement pondérée appliquée aux régions européennes, que l'effet du contexte entrepreneurial sur le développement régional varie significativement selon les territoires. Cette fragmentation est cependant peu documentée sous l'angle de sa distribution spatiale et de ses variations entre territoires. L'analyse géographique de cette distribution constitue ainsi un angle d'approche pertinent. Cette orientation est d'autant plus nécessaire qu'une analyse bibliométrique récente portant sur 99 articles indexés dans le Web of Science entre 2007 et 2025 montre que le champ reliant l'entrepreneuriat vert à la résilience territoriale reste structuré autour d'un nombre restreint de pays, avec une faible représentation des contextes africains (S. BENSMAA et Y. TICHOUA, 2026, p. 531).

L. BOUSSIF et *al.* (2024, p. 1105) rappellent à cet égard que l'entrepreneuriat est un processus nettement inégal dans l'espace, ce qui contribue à expliquer les inégalités de développement entre régions. Dans cette étude, la distribution spatiale désigne la répartition des acteurs dans l'espace. Elle est appréciée à partir de leur localisation, de leur concentration ou de leur dispersion et des distances entre les points enquêtés. La structuration renvoie aux relations entre les acteurs, les ressources et les institutions.

Or, le développement des entreprises vertes n'est pas homogène sur le territoire guinéen. Conakry, la capitale, et Kindia, ville chef-lieu de région, diffèrent par leur niveau d'équipement et par la concentration des institutions et des partenaires. Ces différences laissent supposer des disparités de développement des entreprises vertes entre les deux villes. Ces disparités restent pourtant peu documentées, faute d'analyse de la distribution spatiale

des acteurs. Le problème de recherche porte donc sur les disparités de développement des entreprises vertes entre Conakry et Kindia et sur la manière dont la distribution spatiale des acteurs permet de les mettre en évidence.

La question centrale est la suivante : dans quelle mesure la distribution spatiale des acteurs de l'entrepreneuriat vert traduit-elle des disparités de développement entre Conakry et Kindia ? L'objectif est d'analyser cette distribution dans les deux villes afin d'en apprécier les disparités.

L'article commence par localiser les acteurs de l'entrepreneuriat vert dans les deux territoires à partir de leurs coordonnées GPS. Il compare ensuite leur répartition à Conakry et à Kindia. L'analyse porte également sur les contraintes rencontrées, les ressources disponibles et les relations entre les acteurs.

1. Outils et méthodes

1.1. Milieu d'étude

L'étude porte sur deux territoires guinéens aux profils contrastés : Conakry et Kindia. Leur choix répond à une logique comparative. Il vise à mettre en regard deux configurations territoriales différenciées, sans prétendre à une représentativité statistique de l'ensemble de la Guinée. Cette démarche rejoint celle d'A. EWANGO-CHATELET et C. ESTAY (2022, p. 103), qui comparent des dispositifs d'accompagnement à l'entrepreneuriat en contexte africain selon des localisations urbaines et rurales contrastées.

Conakry, capitale du pays, est la ville la plus peuplée de la Guinée, avec 3 407 327 habitants, soit 19,4 % de la population nationale (Institut national de la statistique [INS], 2025, p. 23). Elle concentre ainsi une part importante des infrastructures, des activités économiques et des services du pays. Sa forte population s'accompagne d'une demande élevée en espace, notamment pour l'habitat et les activités économiques. La question des déchets reste également présente dans la gestion quotidienne de la ville.

Kindia est une ville, chef-lieu de la préfecture et de la région administrative du même nom. Elle est située à environ 135 km de Conakry, en Basse-Guinée (Guinée maritime). La région de Kindia compte 2 275 620 habitants (INS, 2025, p. 23). La ville est moins concentrée que la capitale. Son organisation territoriale repose sur l'agriculture, notamment la production d'ananas, de mangues et de produits horticoles, et sur les réseaux d'acteurs qui s'y rattachent. Considérée comme une agropole de la Guinée maritime, elle dispose de ressources favorables à certaines activités vertes. Son niveau d'équipement reste toutefois plus limité (République de Guinée, 2025a, p. 25).

Le choix de ces deux territoires permet ainsi de comparer des contextes urbains et économiques différenciés. Il offre un cadre pour analyser les relations entre configuration territoriale, ressources disponibles et structuration de l'entrepreneuriat vert. Cette approche s'inscrit dans une perspective territoriale des activités économiques, attentive aux contextes spatiaux dans lesquels elles émergent et se développent (P.-N. DENIEUIL, 2008, p. 120).

La localisation des deux territoires et des acteurs enquêtés est présentée dans la figure 1.

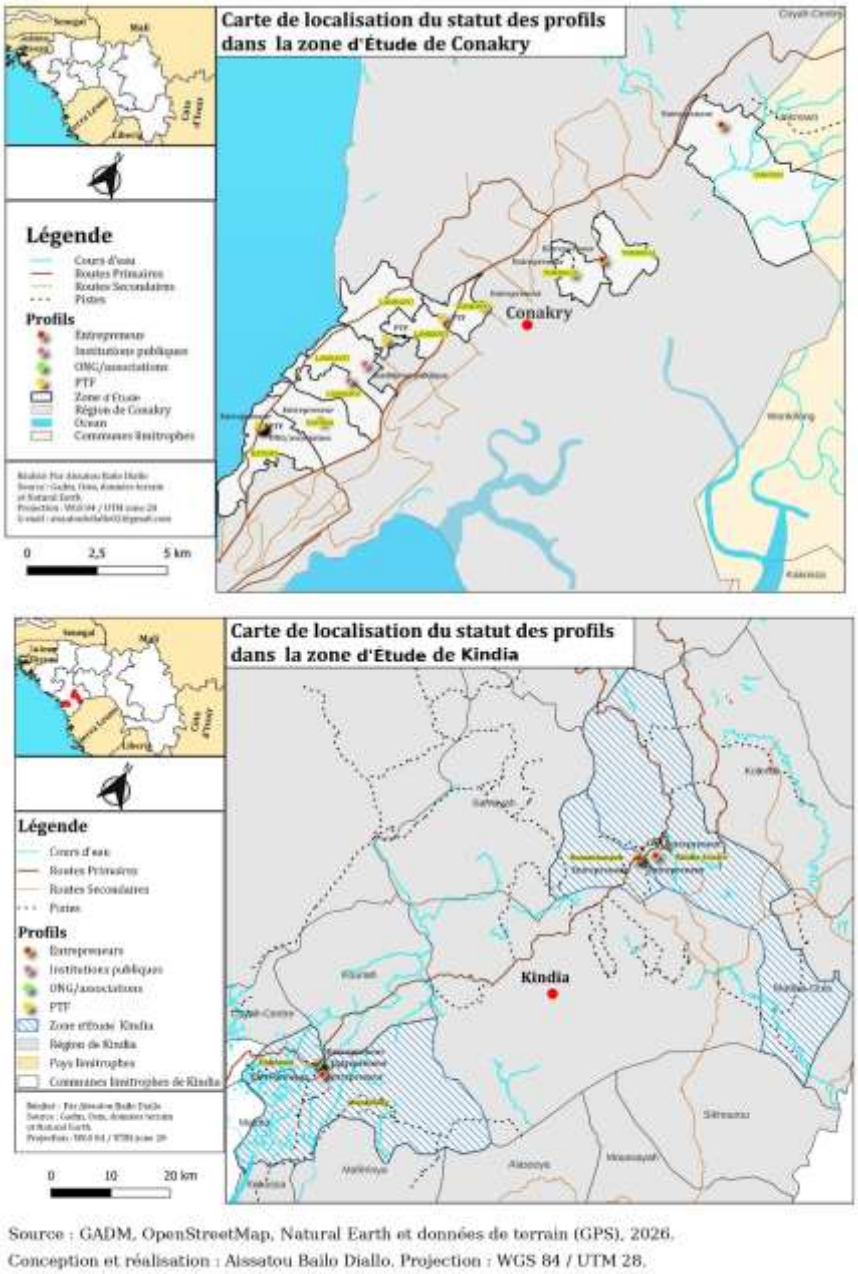


Figure 1 : Localisation des acteurs enquêtés dans les zones d'étude de Conakry et de Kindia

1.2. Approche mixte, échantillonnage et collecte

L'étude adopte une démarche mixte à dominante quantitative et à visée descriptive. Les données principales ont été recueillies au moyen d'un questionnaire structuré de 59 items. Celui-ci comprend six rubriques portant sur l'identification des acteurs, leurs caractéristiques, leurs secteurs d'activité, les obstacles rencontrés, les leviers disponibles et les perceptions institutionnelles.

Le questionnaire a été administré en face à face à 30 acteurs de l'écosystème entrepreneurial vert. Ces acteurs relèvent de quatre catégories : les éco-entrepreneurs, les structures d'appui à l'entrepreneuriat, les institutions publiques et les partenaires techniques et financiers. L'échantillon comprend des entrepreneurs (56,7 %), des partenaires techniques et financiers (16,7 %), des institutions publiques (13,3 %), des organisations non gouvernementales (10,0 %) et une structure d'appui à l'entrepreneuriat (3,3 %). Vingt-cinq acteurs ont été enquêtés à

Conakry et cinq à Kindia. Les institutions publiques et les partenaires techniques et financiers ont répondu au même questionnaire que les entrepreneurs. Leurs rapports, ainsi que les données du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et des Forêts (MEEF) et de l'APIP, ont aussi été consultés pour identifier les acteurs et situer le cadre d'appui.

L'échantillonnage est non probabiliste, par choix raisonné. En l'absence de base de sondage, les acteurs identifiables ont été enquêtés selon leur accessibilité et leur disponibilité. Cette approche cherche à couvrir la quasi-totalité des acteurs accessibles. Elle ne vise pas à assurer une représentativité statistique, mais à mieux comprendre le fonctionnement et les dynamiques d'un écosystème encore en construction. L'effectif visé était d'abord de 60 acteurs. Il a été ramené à 40 (30 à Conakry et 10 à Kindia), car les acteurs de l'entrepreneuriat vert se sont révélés peu nombreux et peu disponibles. L'enquête a porté sur 30 acteurs, soit un taux de couverture de 75 % (83,3 % à Conakry et 50 % à Kindia). Dans les deux territoires, la base de sélection est la même : les acteurs identifiés et accessibles lors de la collecte. La différence d'effectifs ne permet donc pas une comparaison statistique équilibrée.

Parmi les 25 acteurs enquêtés à Conakry, 22 ont fourni des réponses exploitables pour les indicateurs présentés dans l'analyse quantitative. Les données recueillies auprès des cinq acteurs de Kindia ont toutes été conservées. Les effectifs valides sont indiqués pour chaque indicateur afin de rendre compte des éventuelles variations de la base d'analyse.

Des questions ouvertes du questionnaire ont permis de recueillir des données qualitatives sur les contraintes, les ressources et les relations entre acteurs. Des observations directes et des prises de vues photographiques ont également été réalisées afin de documenter les initiatives et les contextes locaux. Chaque acteur enquêté a par ailleurs été géolocalisé au moyen d'un GPS mobile lors de la collecte des données. Les coordonnées obtenues ont servi à analyser la distribution spatiale des acteurs.

1.3. Traitement et analyse des données

Les données quantitatives ont été traitées à partir de statistiques descriptives. Les fréquences et les pourcentages constituent les principaux indicateurs utilisés. Ce choix tient à la taille réduite de l'échantillon et à l'objectif descriptif de l'étude. Les résultats ne visent donc pas une inférence statistique à l'échelle nationale, c'est-à-dire celle de l'ensemble des acteurs de l'entrepreneuriat vert en Guinée. Ils décrivent les 30 acteurs enquêtés à Conakry et à Kindia.

Les réponses ouvertes ont fait l'objet d'une analyse thématique manuelle. Les informations qualitatives ont ensuite été confrontées aux résultats quantitatifs. Cette mise en relation vise à préciser les tendances observées et à identifier les convergences ou les écarts entre les deux territoires.

L'analyse porte d'abord sur le lien entre la diversité des catégories d'acteurs et la perception de la coordination. Pour les facteurs cités par les répondants, le seuil de 50 % a été retenu comme repère descriptif. Un facteur est donc considéré comme largement cité lorsqu'il concerne au moins la moitié des réponses valides. Les facteurs mentionnés dans plus des deux tiers des réponses font l'objet d'une attention particulière.

L'analyse spatiale a également mobilisé les coordonnées GPS. Les distances ont été calculées à partir des coordonnées géographiques des points enquêtés. Une représentation exploratoire par densité de noyau a ensuite été produite pour visualiser les principaux regroupements spatiaux. Compte tenu du faible effectif, notamment à Kindia, cette représentation est utilisée comme un outil de lecture spatiale et non comme une estimation statistique de la densité de l'entrepreneuriat vert.

2. Résultats

Les résultats de cette recherche permettent d'examiner la distribution spatiale des acteurs enquêtés, les contraintes au développement de l'entrepreneuriat vert, la coordination et les relations entre acteurs ainsi que les leviers de développement.

2.1. Distribution spatiale des acteurs plus resserrée à Kindia

La localisation des acteurs enquêtés révèle deux configurations spatiales distinctes entre Conakry et Kindia. À Conakry, les points observés couvrent une partie étendue de l'agglomération. Les acteurs se situent en moyenne à 18,3 km du centre-ville de référence. La distance maximale atteint 37,9 km. Entre les points enquêtés, la distance moyenne est de 15,3 km. La répartition des acteurs est donc assez dispersée.

À Kindia, quatre points présentent des coordonnées cohérentes avec le territoire étudié. Ils se situent entre 3,9 et 5,4 km du centre-ville. La distance moyenne entre les points est de 1,6 km. Les acteurs sont ainsi beaucoup plus regroupés qu'à Conakry. La distribution apparaît ainsi plus resserrée que celle observée à Conakry. Une cinquième observation présente toutefois des coordonnées situant le point à environ 80 km de Kindia et à 26,5 km de Conakry. Cette localisation est incompatible avec le territoire d'enquête déclaré. Elle n'est donc pas intégrée à l'interprétation de la distribution spatiale de Kindia dans l'attente d'une vérification de la donnée GPS.

La comparaison des mesures disponibles met ainsi en évidence un contraste entre une distribution étendue à Conakry et une distribution plus concentrée à Kindia. À Conakry, la localisation des acteurs correspond à une organisation spatiale étendue, associant plusieurs pôles d'implantation. À Kindia, les observations valides se regroupent dans un espace beaucoup plus restreint.

La figure 2 complète cette lecture métrique par une représentation exploratoire de la densité des points enquêtés.

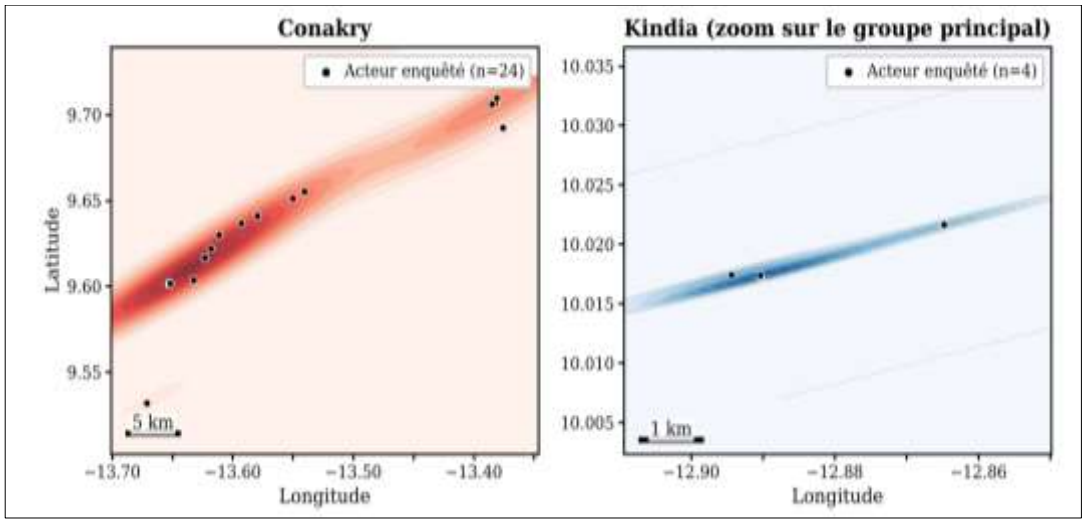


Figure 2 : Densité exploratoire des acteurs enquêtés à Conakry et à Kindia
Source : Données d'enquête géoréférencées (GPS), 2026

La figure 2 montre une concentration plus resserrée des points retenus à Kindia, tandis que les localisations de Conakry occupent un espace plus étendu. Cette représentation demeure exploratoire. Elle permet de visualiser les regroupements relatifs des points, mais ne constitue pas une estimation statistique de la densité de l'entrepreneuriat vert. Cette précaution est particulièrement importante pour Kindia, où l'analyse repose sur quatre localisations valides.

La distance des acteurs par rapport au centre urbain constitue un autre indicateur descriptif de cette différenciation spatiale. Elle est présentée dans la figure 3.

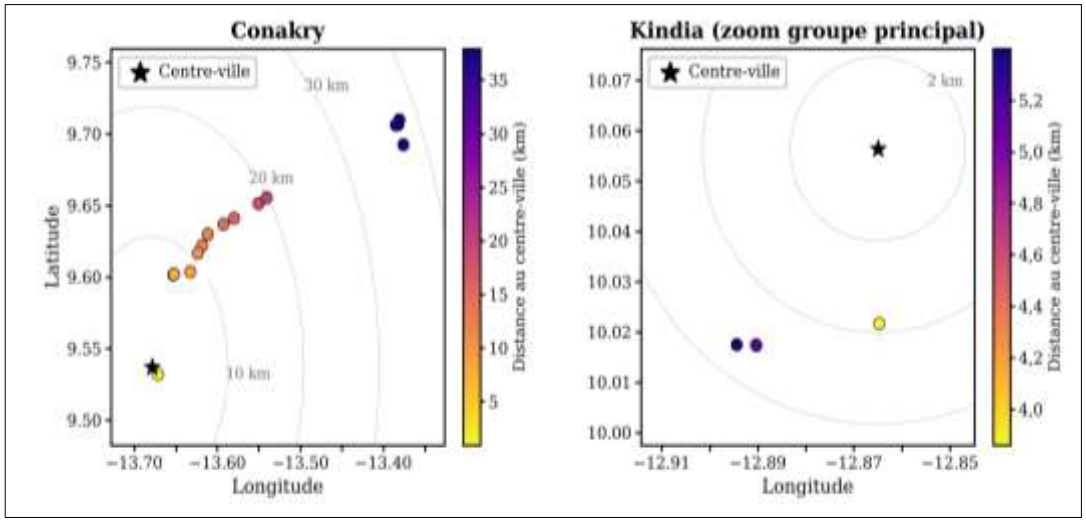


Figure 3 : Distance des acteurs enquêtés au centre-ville de référence
Source : Données d'enquête géoréférencées, 2026

La figure 3 confirme l'écart entre les deux configurations. Les localisations retenues à Conakry couvrent un espace plus large autour du centre de référence. À Kindia, elles restent regroupées dans un rayon plus restreint. Ces distances correspondent à des distances géographiques calculées à partir des coordonnées GPS et non à des distances parcourues par le réseau routier.

2.2. Ancrage territorial des activités d'entrepreneuriat vert

La répartition des acteurs selon leurs secteurs d'intervention met en évidence une forte présence des activités de gestion et de valorisation des déchets. Elles concernent 66,7 % des acteurs enquêtés. L'agroécologie et l'artisanat écologique constituent les autres principaux domaines d'intervention.

La répartition spatiale des acteurs selon leur secteur d'activité est présentée dans la figure 4.

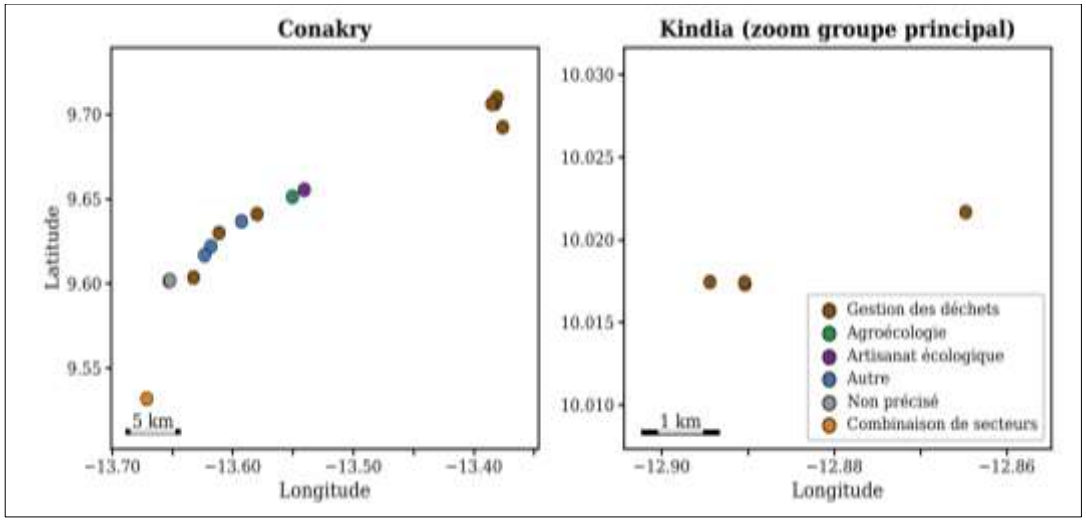


Figure 4 : Répartition spatiale des acteurs selon les secteurs d'activité
Source : Données d'enquête géoréférencées (GPS), 2026

La figure 4 montre une distribution spatiale différenciée selon les secteurs d'activité. Les activités de gestion et de valorisation des déchets sont présentes dans plusieurs espaces de

Conakry et dans le principal espace d'implantation identifié à Kindia. L'agroécologie et l'artisanat écologique apparaissent dans des localisations plus ponctuelles.

La distance moyenne au centre de référence diffère selon les domaines d'activité. Elle est de 10,0 km pour l'agroécologie, de 13,9 km pour l'artisanat écologique et de 23,2 km pour la gestion et la valorisation des déchets. Les activités liées aux déchets sont donc, dans cet échantillon, localisées plus loin du centre de référence. Ces écarts doivent toutefois être interprétés avec prudence, car certaines catégories comptent peu d'acteurs.

La place des activités liées aux déchets peut être mise en relation avec les besoins de Conakry en matière de collecte, de tri et de valorisation des déchets.

La planche 1 illustre une zone de collecte et de tri des déchets à Conakry.



Planche 1 : Installation d'une unité de collecte et de valorisation des déchets à Conakry

Source : prise de vues de terrain, 2026

La planche 1 témoigne de l'existence d'initiatives concrètes de valorisation des déchets dans l'espace étudié. Cette planche illustre une aire de collecte et de tri des déchets valorisables. Elle complète les données quantitatives relatives à la prédominance de ce secteur parmi les acteurs enquêtés. La planche 2 montre une unité de compostage sur le terrain.



Planche 2 : Activité de valorisation des déchets organiques observée à Kindia

Source : prise de vues de terrain, 2026

La planche 2 illustre l'existence d'une pratique concrète de valorisation des déchets organiques dans l'espace étudié. Elle montre que des initiatives environnementales sont effectivement mises en œuvre malgré la perception relativement faible de la coordination entre acteurs.

2.3. Financement et sensibilisation, principales contraintes dans les deux territoires

Les principales contraintes déclarées sont l'accès au financement, la faible sensibilisation du public, le déficit de compétences ou de formation et l'insuffisance du cadre réglementaire. Le tableau 1 présente leur fréquence selon les deux territoires.

Obstacles perçus	Conakry (n = 22)	Kindia (n = 5)
Accès au financement	95,5 %	100,0 %
Faible sensibilisation du public	95,5 %	100,0 %
Manque de compétences et de formation	54,5 %	80,0 %
Insuffisance du cadre réglementaire	59,1 %	40,0 %
Coordination faible ou très faible	60,0 %	80,0 %

Tableau 1 : Comparaison des obstacles perçus par les acteurs entre Conakry et Kindia

Source : données de terrain, 2026.

L'accès au financement et la faible sensibilisation du public constituent les contraintes les plus fréquemment dans les deux territoires. Elles sont mentionnées par 95,5 % des répondants de Conakry et par la totalité des répondants de Kindia.

Le déficit de compétences présente une différence plus nette entre les deux territoires. Il est déclaré par 80 % des répondants de Kindia contre 54,5 % à Conakry. À l'inverse, l'insuffisance du cadre réglementaire est davantage citée à Conakry, avec 59,1 %, contre 40 % à Kindia.

La figure 5 synthétise la fréquence des principaux obstacles déclarés par les acteurs enquêtés.

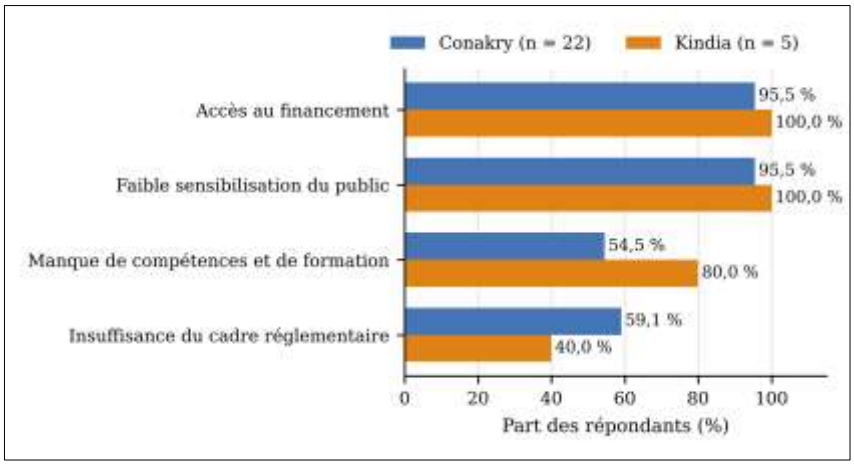


Figure 5 : Fréquence des principaux obstacles à l'entrepreneuriat vert parmi les acteurs enquêtés

Source : données de terrain, 2026

La figure 5 confirme la place centrale du financement et de la sensibilisation du public. Elle met également en évidence les écarts territoriaux relatifs aux compétences et au cadre réglementaire. Ces résultats montrent que les contraintes ne sont pas entièrement homogènes entre Conakry et Kindia.

2.4. Coordination jugée faible malgré une bonne connaissance mutuelle des acteurs

La connaissance des autres acteurs contraste avec la perception du niveau de coordination. Parmi les acteurs enquêtés, 80 % déclarent connaître d'autres acteurs intervenant dans le domaine de l'entrepreneuriat vert. Toutefois, 63,3 % considèrent la coordination comme faible ou très faible. Cette proportion atteint 80 % à Kindia contre 60 % à Conakry.

L'écart entre connaissance des acteurs et coordination constitue un résultat important. Connaître d'autres intervenants ne signifie pas nécessairement entretenir des relations régulières, développer des actions communes ou participer à des mécanismes structurés de concertation.

Cette situation apparaît particulièrement à Kindia où les acteurs enquêtés sont des entrepreneurs. À Conakry, l'échantillon regroupe plusieurs catégories d'acteurs. La diversité des catégories présentes à Conakry ne s'accompagne donc pas automatiquement d'un niveau de coordination plus élevé.

2.5. Formation, soutien institutionnel et financements ciblés, principaux leviers

Les acteurs enquêtés identifient plusieurs leviers susceptibles de soutenir le développement de l'entrepreneuriat vert. La formation et le renforcement des compétences sont cités par 90 % des répondants. Le soutien institutionnel et les financements ciblés sont chacun mentionnés par 86,7 % des acteurs.

La formation apparaît ainsi à la fois comme une contrainte et comme un levier. Cette convergence montre que les besoins exprimés portent à la fois sur l'acquisition de compétences et sur l'accès aux ressources nécessaires à la consolidation des activités. Le soutien institutionnel occupe également une place importante dans les réponses.

Les financements ciblés sont eux aussi fortement demandés. Le financement apparaît donc simultanément comme une ressource insuffisante et comme un besoin prioritaire d'accompagnement. Les attentes exprimées dépassent ainsi la seule dimension financière et concernent également les compétences, l'encadrement institutionnel et les conditions de fonctionnement des activités.

Les réponses ouvertes font ressortir d'autres éléments. Le soutien institutionnel et la volonté politique sont cités par 52 % des répondants. La formation et le renforcement des capacités représentent 38 %. La sensibilisation environnementale et la coordination sont chacune mentionnées par 34 % des acteurs. Le financement est cité par 31 %.

Les partenaires techniques et financiers ainsi que les institutions mettent davantage l'accent sur la coordination et la spécialisation des dispositifs d'appui.

2.6. Priorités distinctes des entrepreneurs et des institutions

L'analyse croisée des réponses quantitatives et qualitatives met en évidence des perceptions différenciées selon la position occupée par les acteurs. Les entrepreneurs associent principalement les difficultés d'accès aux ressources financières, aux équipements et aux compétences. Les institutions et partenaires accordent davantage d'importance à la coordination, à l'organisation et à la spécialisation des mécanismes d'accompagnement.

Ces différences renseignent sur des priorités distinctes selon les fonctions exercées dans l'écosystème entrepreneurial. Les entrepreneurs sont directement confrontés aux conditions matérielles de fonctionnement des activités. Les institutions et partenaires interviennent davantage dans l'organisation et l'accompagnement.

À Conakry, les catégories d'acteurs sont plus diverses et les points enquêtés sont plus éloignés les uns des autres. À Kindia, les acteurs enquêtés sont davantage regroupés et appartiennent à un nombre plus limité de catégories.

3. Discussion

Les résultats montrent d'abord que la distribution spatiale constitue une dimension importante des disparités territoriales de l'entrepreneuriat vert. À Conakry, les acteurs enquêtés sont implantés dans un espace relativement étendu. À Kindia, les localisations valides sont davantage regroupées autour du principal pôle urbain. Cette différence correspond, à l'échelle de l'échantillon, à deux configurations territoriales distinctes. Elle rejoint l'approche de P.-N. DENIEUIL (2008, p. 120), selon laquelle les activités économiques sont inscrites dans des contextes territoriaux caractérisés par des ressources, des infrastructures et des réseaux spécifiques.

La concentration observée à Kindia peut également être rapprochée de l'inertie géographique des entrepreneurs, documentée par L. BOUSSIF et al. (2024, p. 1114) : les entrepreneurs tendent à créer leur activité à proximité de leur réseau local, faute d'informations complètes sur d'autres localisations et en raison de liens sociaux et familiaux ancrés dans leur lieu de vie. Cette logique de proximité pourrait jouer un rôle plus marqué dans un tissu urbain restreint comme celui de Kindia que dans l'agglomération plus vaste et plus anonyme de Conakry, où les opportunités foncières et économiques se répartissent sur un espace plus étendu.

La distribution spatiale constitue cependant seulement un premier niveau de différenciation. Les résultats montrent également des écarts dans les contraintes déclarées. L'accès au financement apparaît comme une difficulté largement partagée dans les deux territoires. Cette observation rejoint P. BILIVOGUI et L. WENFANG (2022, p. 52), qui soulignent l'importance des difficultés d'accès aux ressources financières pour les petites structures engagées dans les activités vertes. M. KOROPOGUI (2024, p. 35) relève également les limites des dispositifs d'accompagnement destinés aux initiatives vertes en Guinée.

Le déficit de compétences est davantage déclaré à Kindia qu'à Conakry. À Conakry, l'insuffisance du cadre réglementaire est plus souvent mentionnée. Les contraintes citées ne sont donc pas exactement les mêmes dans les deux territoires. Les données disponibles ne permettent toutefois pas de relier ces différences aux caractéristiques propres de chaque territoire.

La coordination présente un autre contraste. 80 % des acteurs enquêtés déclarent connaître d'autres intervenants. Pourtant, 63,3 % des répondants considèrent la coordination comme faible ou très faible.

Cette différence montre que la connaissance des acteurs ne suffit pas à produire une structuration collective. Ce constat rejoint celui de M. LYOUBI (2019, p. 7), pour qui les écosystèmes d'entrepreneuriat vert en Afrique francophone restent marqués par une déconnexion entre acteurs, faute de rôles clairement définis entre les intervenants publics et privés. Les résultats obtenus dans les deux territoires prolongent cette observation en la rapportant à leur configuration spatiale et à la composition des acteurs enquêtés.

La diversité des catégories d'acteurs observée à Conakry ne conduit pas automatiquement à une meilleure coordination. La présence de plusieurs catégories d'acteurs peut favoriser la mise en réseau, mais elle ne garantit pas, à elle seule, l'existence de relations structurées. Cette lecture rejoint T. RAZAFINDRAZAKA et C. FOURCADE (2016, p. 1018), dont l'étude de cas menée à Madagascar montre que le rôle de l'entrepreneuriat, au-delà de la création individualisée d'entreprises, s'élargit à la capacité des acteurs à co-construire une ressource commune, soutenant ainsi le processus de territorialisation.

Les acteurs évoquent également le soutien institutionnel, la formation et les financements ciblés. Ces éléments reviennent dans leurs réponses lorsqu'ils parlent des conditions nécessaires au développement de leurs activités. Le cadre réglementaire est aussi mentionné, notamment à Conakry. Les acteurs interrogés ont surtout parlé de ce qu'ils attendent des institutions. L'enquête ne permet pas de décrire précisément le fonctionnement des dispositifs étudiés.

Ces trois catégories de besoins, financement, compétences et cadre institutionnel, rejoignent les leviers d'action identifiés par T. ESSILI et *al.* (2023, p. 552) pour soutenir l'entrepreneuriat social et l'innovation verte au Maroc : l'accès à des ressources financières dédiées, l'accompagnement-conseil et l'adaptation du cadre juridique et fiscal.

La comparaison territoriale fait ainsi apparaître deux configurations descriptives. Conakry associe une plus grande diversité de catégories d'acteurs à une distribution spatiale plus

étendue. À Kindia, les personnes interrogées appartiennent à un nombre plus limité de catégories. Les questions de compétences et de coordination reviennent également plus souvent dans leurs réponses. Les données recueillies ne permettent toutefois pas d'établir un lien direct entre la localisation des acteurs et le développement de leurs activités.

Cette observation rejoint, à l'échelle des régions européennes, les travaux de J. BONNET et *al.* (2019, p. 18), pour qui l'hétérogénéité spatiale des effets entrepreneuriaux appelle des politiques différenciées plutôt qu'une approche uniforme. Dans le contexte africain francophone, A. EWANGO-CHATELET et C. ESTAY (2022, p. 107) aboutissent à un constat proche. Ils soulignent que l'accompagnement à l'entrepreneuriat doit tenir compte des motivations des entrepreneurs et des ressources disponibles localement, plutôt que de reprendre des modèles conçus pour d'autres contextes.

L'étude comporte toutefois certaines limites. L'échantillon comprend 30 acteurs, dont 25 à Conakry et 5 à Kindia. Cette différence d'effectifs limite les possibilités de comparaison quantitative entre les deux territoires.

Pour plusieurs indicateurs, 22 réponses valides sont disponibles à Conakry, alors que l'analyse de la coordination porte sur les 30 acteurs.

La précision des données GPS varie également d'un point à l'autre. Un point de Kindia a été retiré de l'analyse spatiale, car sa localisation ne correspondait pas au lieu d'enquête déclaré. Les distances calculées sont des distances géographiques. Elles ne tiennent donc pas compte du réseau routier.

Les cartes de concentration spatiale et l'analyse exploratoire par densité doivent aussi être considérées avec prudence. Le nombre de points reste faible, surtout à Kindia.

Une enquête portant sur un effectif plus important et mieux réparti entre les deux territoires permettrait d'aller plus loin. Elle pourrait aussi prendre en compte les réseaux d'acteurs, les équipements, les structures d'accompagnement, l'accessibilité et les échanges entre territoires.

Conclusion

Cet article a analysé la distribution spatiale de l'entrepreneuriat vert à Conakry et à Kindia, marquée par des disparités territoriales. La répartition des acteurs enquêtés diffère entre les deux territoires. À Conakry, les personnes interrogées sont réparties sur un espace relativement étendu. À Kindia, elles se concentrent davantage autour du principal centre urbain.

Les difficultés rencontrées ne sont pas non plus les mêmes. Toutefois, le financement et la sensibilisation du public figurent parmi les principales difficultés citées dans les deux territoires.

Certaines différences apparaissent toutefois entre Conakry et Kindia. Le manque de compétences est davantage mentionné à Kindia. À Conakry, c'est plutôt l'insuffisance du cadre réglementaire qui revient dans les réponses. La coordination est jugée faible ou très faible par 63,3 % des acteurs interrogés. Cette proportion est de 80 % à Kindia et de 60 % à Conakry.

La plupart des acteurs déclarent connaître d'autres intervenants, mais cette connaissance ne s'accompagne pas toujours d'une bonne coordination. La diversité des acteurs présents sur un territoire ne signifie donc pas nécessairement que leurs relations sont bien organisées.

Les besoins exprimés ne sont pas non plus les mêmes dans les deux territoires. À Conakry, les réponses font davantage ressortir les relations entre acteurs et les questions liées au cadre institutionnel. À Kindia, le manque de compétences et les difficultés de coordination sont plus

souvent évoqués. Les actions d'accompagnement peuvent tenir compte de ces différences, tout en restant inscrites dans les orientations nationales.

L'analyse spatiale complète ainsi les informations recueillies sur les acteurs eux-mêmes. Elle permet de mettre en relation leur localisation avec les activités exercées, les contraintes signalées et les relations entre catégories d'acteurs. Dans les deux territoires étudiés, la question ne porte donc pas uniquement sur le nombre d'initiatives. Elle concerne aussi les relations entre les acteurs et les conditions dans lesquelles leurs activités peuvent se développer.

Une étude portant sur un nombre plus élevé d'acteurs permettrait de mieux vérifier ces différences. Elle pourrait aussi prendre en compte les réseaux entre acteurs et l'accès aux ressources et aux structures d'accompagnement.

L'utilisation d'un réseau routier et d'un découpage communal numérisés permettrait par ailleurs de préciser l'analyse des distances, de la concentration des acteurs et de leur répartition selon les secteurs d'activité en Guinée.

Références bibliographiques

BENSMAA Soukaina et TICHOUA Younes, 2026, « Entrepreneuriat vert et résilience territoriale : analyse bibliométrique et tendances de la recherche (2007-2025) », Revue Alternatives Managériales et Économiques, 8 (2), p. 510-536.

BILIVOGUI Pierre et FENG Wenfang, 2022, « Freins et leviers du développement de l'économie verte en Guinée », Revue africaine de gestion durable, 4 (2), p. 45-67.

BONNET Jean, BOURDIN Sébastien et GAZZAH Faten, 2019, « Le contexte entrepreneurial et son influence spatialement différenciée sur le niveau de développement régional », Revue d'Économie Régionale et Urbaine, 4, p. 699-725.

BOUSSIF Limam, BAHIYA Ziri et AIT-SOUDANE Jalila, 2024, « Entrepreneuriat et développement régional », Revue Internationale du Chercheur, 5 (2), p. 1104-1122.

DENIEUIL Pierre-Noël, 2008, « Développement social, local et territorial : repères thématiques et bibliographiques sur le cas français », Mondes en développement, 141 (1), p. 113-130.

ESSILI Taoufiq, EL OUIDANI Rajaa, SABRI Mohammed et ZAHID Abdellatif, 2023, « L'effet de l'entrepreneuriat et l'innovation sur le développement durable : essai de modélisation par l'approche PLS », Revue Alternatives Managériales et Économiques, 5 (3), p. 535-556.

EWANGO-CHATELET Aurélie et ESTAY Christophe, 2022, « Favoriser un développement durable en Afrique subsaharienne par l'entrepreneuriat innovant : quelles conditions institutionnelles et sociétales ? », Revue Organisations & Territoires, 31 (3), p. 95-110.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS), 2025, Résultats préliminaires du quatrième Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-4), Conakry, Guinée, INS, 53 p.

KOROPOGUI Siba Théodore, 2024, « Politiques publiques et entrepreneuriat vert à Conakry : état des lieux et perspectives », Cahiers guinéens d'économie et de développement, 12 (1), p. 23-41.

LYOUBI Mouna, 2019, « Entrepreneuriat vert en Afrique francophone », *Synthèse des liens*, n° 7, Réseau Changement climatique et Environnement, Direction du développement et de la coopération suisse (DDC), Berne, Suisse, 13 p.

NADI Morad et ELABJANI Abdelaziz, 2019, « L'entrepreneuriat vert : quelques réflexions pour une extension du concept », Revue Économie, Gestion et Société, 19, p. 1-24.

RAZAFINDRAZAKA Tinasoa et FOURCADE Colette, 2016, « L'entrepreneuriat collectif : un outil du développement territorial ? », Revue d'Économie Régionale et Urbaine, 5, p. 1017-1041.

RÉPUBLIQUE DE GUINÉE, 2025a, Contribution déterminée au niveau national (CDN 3.0) de la République de Guinée, Conakry, Guinée, Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, octobre 2025, 37 p.

RÉPUBLIQUE DE GUINÉE, 2025b, Troisième Communication Nationale (TCN) de la République de Guinée à la CCNUCC, Conakry, Guinée, 129 p.

SCHAPER Michael, 2002, « *The Essence of Ecopreneurship* », *Greener Management International*, n° 38 (numéro spécial, été 2002), p. 26-30.